

VOTRE MAGAZINE D'ACTUALITÉS MUNICIPALES

Roye info

N°292

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023

ITINÉRAIRE CYCLABLE

Page 5

Agenda des loisirs

Page 10

Tout sur l'Arobase

Page 12



Saint-Florent

Retour de la Saint-Florent cette année avec un spectacle inédit intégrant un feu d'artifice, un show laser et un concert live. Ce spectacle a rencontré un vif succès avec la présence de près de 3 500 spectateurs.



Stade André Coëll

NOUVEAU



Course de voitures à pédales

Bouge l'été

Avec deux semaines de plus que l'année précédente, des animations à foison entre karaoké, ateliers et spectacles, course de voitures à pédales... l'édition 2023 de Bouge l'été aura fait briller les yeux de bien des enfants ! Objectif atteint donc pour cette opération qui permet de mettre du soleil dans le cœur des familles ne partant pas en vacances.



Lavoir municipal

Concordia

Un chantier participatif international a été consacré cet été au lavoir. Les travaux de rénovation débutés l'an passé se sont poursuivis en août avec une nouvelle équipe de bénévoles internationaux et de jeunes royens. Félicitations à tous.

Journée du patrimoine

Cette année, pour les journées du patrimoine, nous vous proposons de visiter l'Hôtel de Ville, de vous replonger dans l'histoire du sport traditionnel local et d'assister à un spectacle. L'engouement était au rendez-vous de ce 17 septembre, prouvant votre attachement au patrimoine local.



NOUVEAU



Monument aux morts

Hommage

L'anniversaire de la libération de Roye, le 1er septembre dernier, a donné lieu à un triple dépôt de gerbe : au monument de St Mard, puis à la stèle des déportés face au collège et enfin au monument aux Morts.

SOMMAIRE



Pages 4 - Informations générales

Balades urbaines -



Pages 5, 6 et 7 - Aménagement urbain

Itinéraire cyclable - Présentation



Pages 8 et 9 - Démocratie locale

Éclairage public - Résultats de la consultation



Pages 10 et 11 - Agenda

Retrouvez les principales dates de l'année scolaire



Pages 12 et 13 - Arobase

Horaires, tarifs et activités



Page 14 - Mutuelle communale

Permanences, contact



Page 15 - Solidarité

Semaine bleue, octobre rose



Page 17 - Travaux

Quelles autorisations, pour quels travaux ?



Page 18 - Jeunesse

Récompense des lauréats royens - BAFA citoyen

Pages 18 et 19 - Urbanisme

Adressage : une aide au changement

Mairie de Roye

Place Jacques Fleury
80700 Roye

Tél. 03 22 87 00 52

Courriel :
contact.mairie@roye.eu

Horaires :
Du lundi au jeudi
9h/12h15 et 13h30/17h30
Le vendredi
8h30/12h30 et 13h30/16h30

Site internet

En cours de maintenance en raison
d'un problème technique.
Retour du site dans quelques
semaines avec un nouveau visuel

Application gratuite
Smartphone & tablettes

« Roye »

Facebook

« Roye »

Roye info n° 292

Directrice de la Publication :
Mme Delphine DELANNOY, Maire

Conception et impression :
Ville de Roye

Crédits photo :
Ville de Roye

Conception et impression :
Ville de Roye

Un concept qui séduit

Un nouveau rendez-vous vous était proposé cet été avec les balades urbaines. La première nous a conduit de l'ancien au nouvel Aldi, la deuxième sur le tracé de l'itinéraire cyclable.

Pour ce concept, rien de plus simple : une sortie sur le terrain avec vos élus pour parler ensemble des projets locaux.

Nous sommes plus qu'heureux de constater que la formule vous plaît !

Dès la première sortie, vous étiez plus de trente à nous suivre pour partager vos attentes, vos difficultés et vos avis.

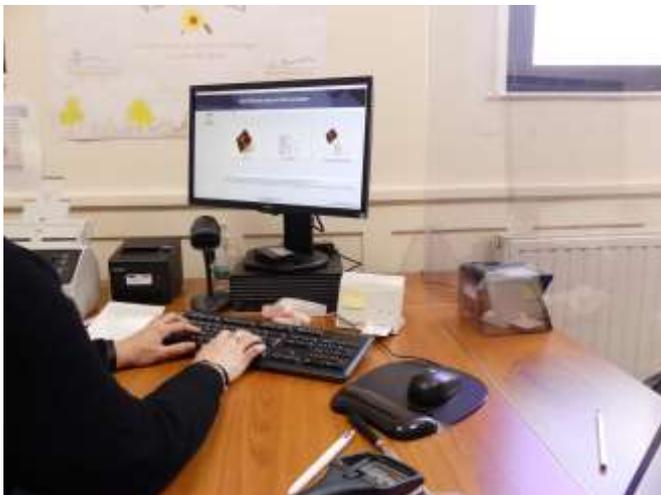
La seconde sortie n'a pas été en reste. Le nombre important de cyclistes, petits et grands, nous a conduit à devoir diviser nos participants en deux groupes.

Comme nous vous l'avions annoncé, une troisième balade urbaine vous est donc proposée, cette fois au sein du cimetière local.

La visite débutera par une présentation du cimetière de son historique à son règlement. Vous découvrirez ensuite l'évolution de nos pratiques d'entretien sans pesticide et que l'équilibre entre minéral et végétal est parfois difficile à atteindre.



Rendez-vous le 18 novembre en matinée !!



Papiers d'identité

Un diplôme à passer ? Un voyage en vue ? Si vous n'êtes pas encore possesseur d'une pièce d'identité ou si votre carte est expirée, n'attendez pas pour en faire la demande !

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui en ligne à l'adresse

<https://mairie-de-roye.appointlet.com/b/bureau>

LETTRE INFOS TRAVAUX - Secteur Centre

2023 - 2024 CRÉATION DU PREMIER PARCOURS CYCLABLE



Chers Royennes,
Chers Royens,

Après plusieurs échanges et études, le projet d'aménagement de notre premier parcours cyclable va enfin démarrer. Comme nous nous y étions engagés, des solutions pour se déplacer autrement seront proposées à la population, que ce soit à pied, en vélo ou en trottinette. La première partie de ce projet concernera la section située entre la Place des Combattants et le Jeu de Paume.

Plus largement, les enjeux de ce chantier consistent à concilier les besoins des automobilistes tout en améliorant l'accessibilité des autres usagers de la rue dans des conditions optimales de sécurité. Il s'agit aussi de **relier les différents points d'intérêts de la ville** permettant une meilleure connexion entre eux. C'est pourquoi, cet itinéraire bénéficiera d'une **signalisation importante et continue.** Par ailleurs, il s'agit aussi de favoriser les **mobilités moins polluantes et bonnes pour la santé.**

Concrètement, nous avons élaboré un calendrier en plusieurs phases de travaux afin de limiter au maximum les contraintes du quotidien. A la rentrée, nous commencerons la reprise de la place des Combattants afin de réaliser une voie partagée reliant le boulevard Leclerc à la rue Jean Jaurès. Un marquage au sol sera effectué tout le long du boulevard jusqu'à l'esplanade du Jeu de Paume.

Au cours du premier trimestre 2024, nous interviendrons sur la rue Pierre Bodin (esplanade du Jeu de Paume) avec l'aménagement d'une voie verte, accessible aux vélos et aux piétons. Ces travaux nécessiteront le changement du revêtement et l'installation de fosses d'arbres sur la partie végétalisée actuelle pour limiter les dégradations futures de la chaussée et favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement, évitant ainsi de saturer notre réseau d'assainissement en cas de fortes pluies.

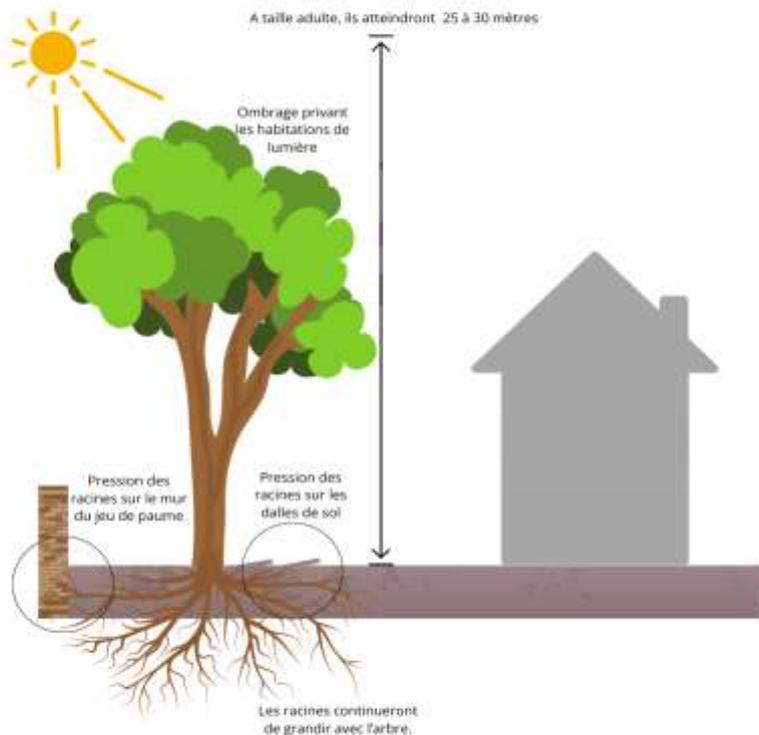
Nous en profiterons aussi pour rénover l'éclairage public et pour changer une partie du mobilier urbain. Des panneaux de signalisation seront installés ou renouvelés de part et d'autre de cette première étape agrémentée de quelques arceaux de stationnement pour les vélos. A l'automne, un traitement paysager viendra renouveler la partie centrale de l'esplanade avec l'arrivée de nouvelles plantations.

Bien évidemment, nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux et en attendant, je vous donne rendez-vous à la rentrée pour en discuter lors d'une réunion publique ou d'une balade urbaine qui permettra à celles et ceux qui le souhaitent de se rendre compte plus précisément des changements à venir.

Delphine Delannoy

COMPRENDRE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Le projet intègre le remplacement de plusieurs arbres rue Pierre Bodin. Explications.



Situons le (les) problèmes

Débutons par un peu de botanique. Les arbres plantés rue Pierre Bodin sont des *Tilia Cordata*, soit des tilleuls à petites feuilles.

Actuellement en phase de croissance, ils pourront atteindre 30 mètres en phase adulte, augmentant les problèmes déjà connus : dalles de sols soulevées, pression contre le mur du jeu de paume et manque de lumière pour les riverains.

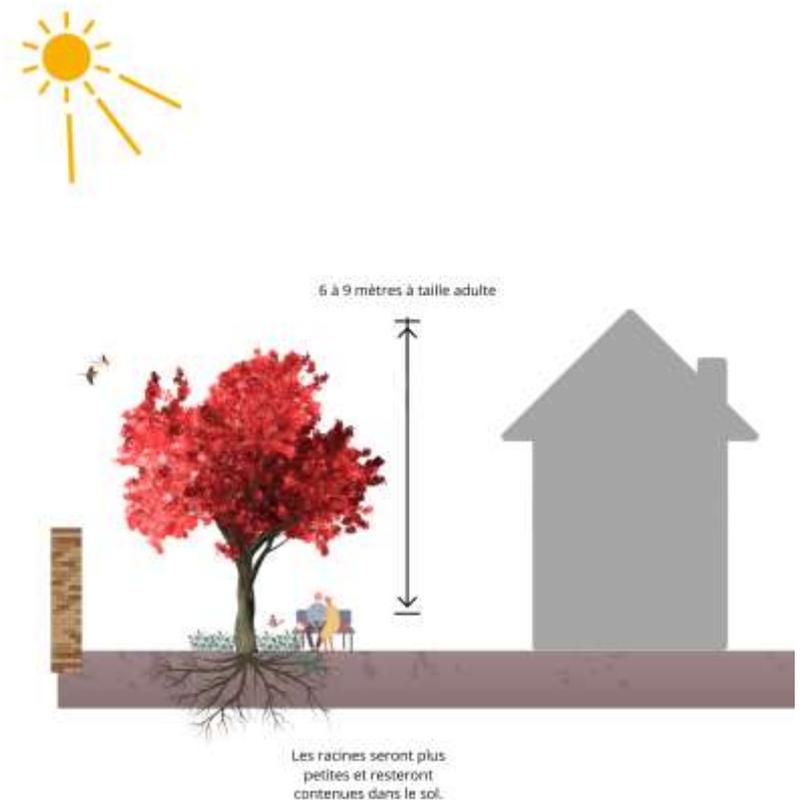
Tailler ? Non. L'arbre dépérirait plus vite, plus sensible aux champignons et aux maladies.

Adaptons nos végétaux !

Le remplacement de ces tilleuls par des arbres de taille moyenne, 9 mètres au plus haut, représente une solution plus adaptée.

Des variétés locales ont été choisies, tant pour leur adaptation au climat que pour leur intérêt à la biodiversité locale. Elles régaleront les oiseaux et les insectes par leur floraison.

Des plantes grimpantes agrémenteront les lampadaires. Le gazon laissera place à des graminées à fleurs colorées. .



L'ITINÉRAIRE CYCLABLE EN 4 QUESTIONS

Première réalisation locale du programme « Petites Villes de Demain », l'itinéraire cyclable permettra, à termes, de relier les différents sites de la ville à vélo, à pied ou en trottinette.

POURQUOI réaliser cet équipement ?

Pour laisser une place dans nos déplacements intra-urbains aux cyclistes, aux piétons et aux personnes circulant à trottinette.

Pour encourager et rendre ces déplacements plus faciles et plus agréables.



OÙ s'établira cet itinéraire ?

Il s'établira entre la place de la République et la place des cheminots.



COMMENT sera-t-il réalisé ?

Il comprendra deux types de voies :

- Voie partagée : cyclistes et automobilistes emprunteront les mêmes axes. Ces derniers seront alors limités en terme de vitesse.
- Voie verte : ces axes leur seront alors réservés.

QUAND sera-t-il réalisé ?

La première étape

Elle consistera à marquer l'itinéraire par des marquages au sol. L'éclairage public sera rénové sur l'ensemble de l'itinéraire. Du mobilier urbain (bancs, corbeilles, etc.) sera installé de la place de la République à la place des Combattants où une voie verte sera aménagée.

Cette première phase débutera en octobre 2023 et s'achèvera au 1er semestre 2024.

La seconde étape

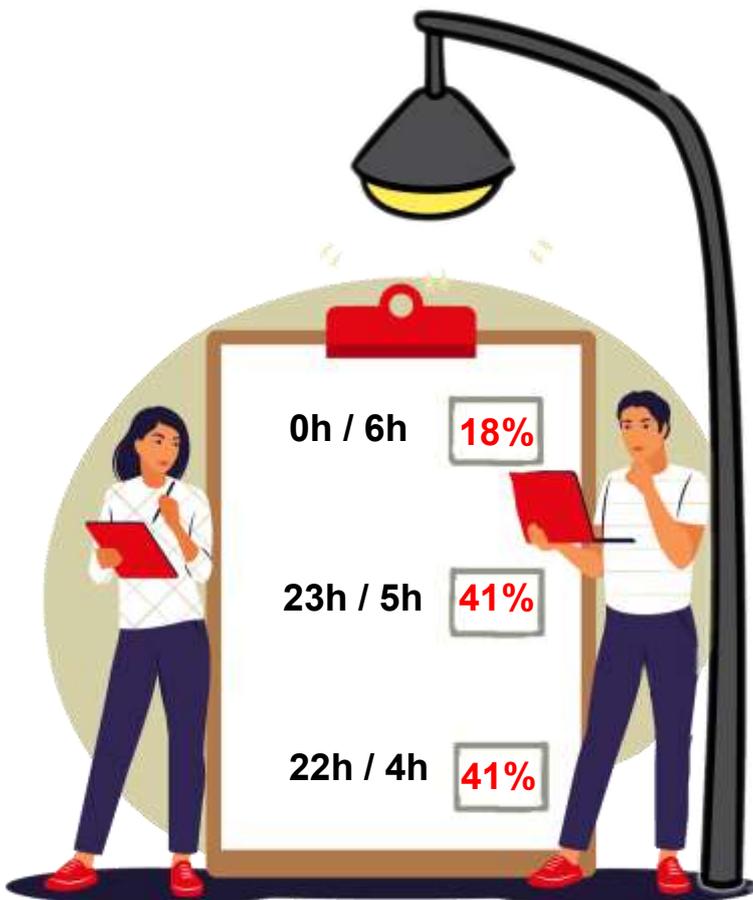
Elle consistera à l'aménagement de la voie verte rue Bodin, le long du jeu de Paume. Les arbres vont être remplacés (voir ci-contre) et un aménagement paysager va être créé.

Ces travaux seront réalisés simultanément à la première phase.

ECLAIRAGE PUBLIC : CONSULTATION TERMINÉE

Trois propositions d'horaires pour la suspension de l'éclairage nocturne, deux mois pour vous prononcer. Nous vous proposons un condensé de vos réponses.

Accessible depuis les réseaux sociaux, sur votre application, le formulaire avait également été inclus dans le Roye Info distribué en juin dernier. Deux mois vous étaient proposés pour renvoyer le coupon réponse et vous prononcer.



Toutes catégories confondues (Royens et non Royens travaillant à Roye), il ressort que le créneau appliqué actuellement soit le moins attrayant à vos yeux. Vous choisissez à parts égales les créneaux 23h/5h et 22h/4h.

Saluons l'implication des quelques 120 personnes qui ont pris le soin de répondre. Nous ne doutons pas qu'elles seront beaucoup plus nombreuses lors d'une prochaine consultation.

La décision finale

Par arrêté du Maire, il est établi que :

- * La coupure s'appliquera de 23 heures à 5 heures du matin du 16 août au 31 mai
- * La coupure s'appliquera de 00 heures jusqu'à l'aube du 1er juin août au 15 août

Rappel

13 mars 2023 : Le Conseil Municipal, par délibération, décide de la suspendre l'éclairage nocturne de 0h à 6h, à titre expérimental.

15 juin 2023 au 15 août 2023 : Consultation citoyenne auprès du public. Trois créneaux sont proposés au public.

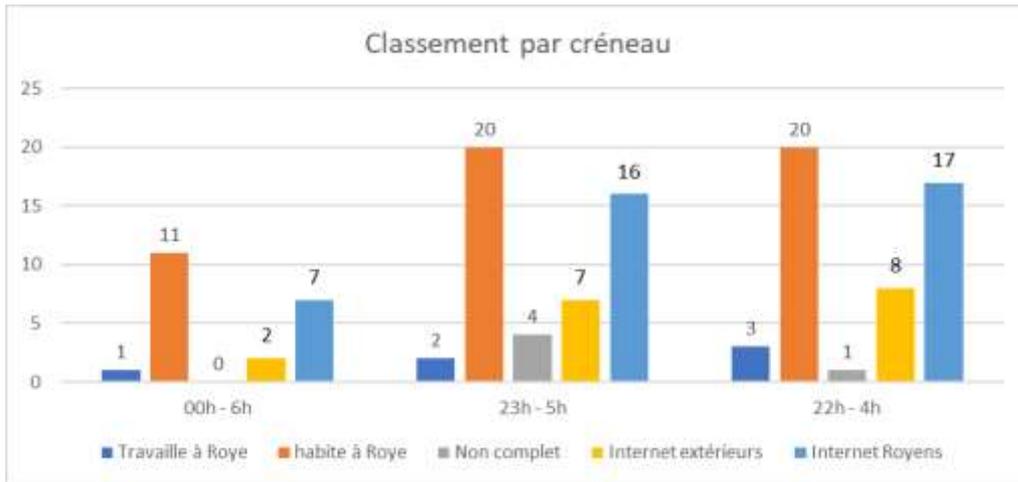
Septembre 2023 :

Fin de la période expérimentale. Communication de la décision prise par arrêté du Maire.

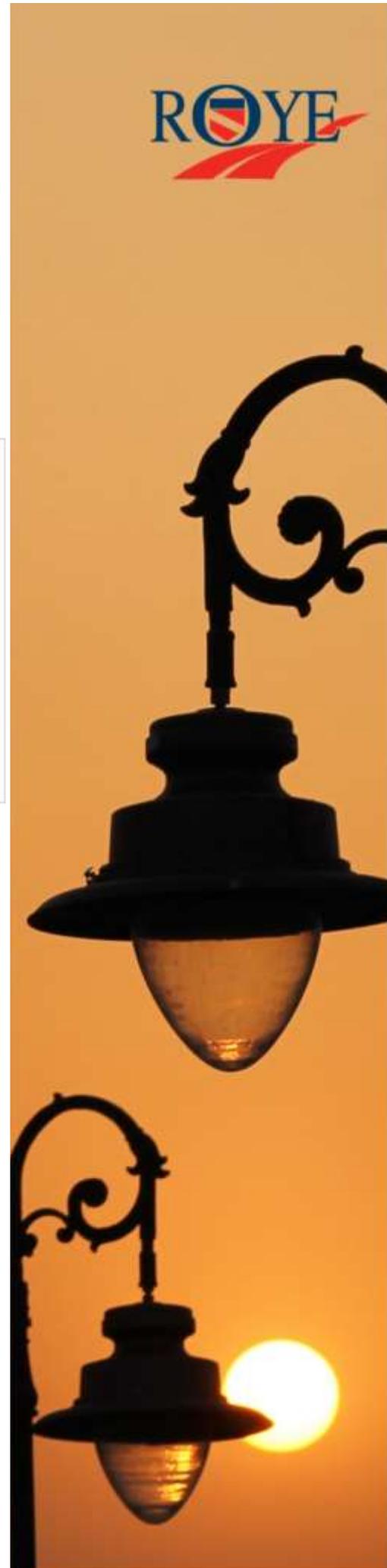
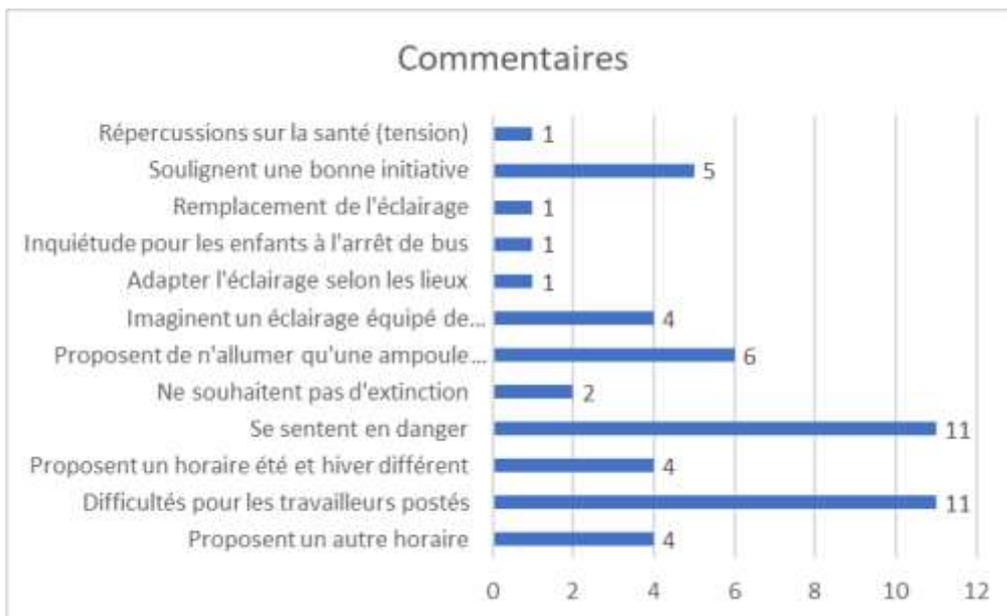
Résultat de la consultation - Détails

Nombre de réponses obtenues : 57 réponses via sur internet
 57 réponses par courrier
 5 formulaires incomplets

Nous comptons parmi ces personnes 91 Royens.



Quelques réponses s'accompagnaient de commentaires évoquant parfois vos inquiétudes mais aussi vos solutions alternatives.



AGENDA 2023 / 2024

Semaine bleue

OCTOBRE

Lundi 2 - Workshop numérique dès 9h30 au Studio Déclick&Moi 5 place du Bastion

Mardi 3 - Après-midi dansant dès 13h30 au Rex - Entrée 5 € - Dress code « années disco »

Mercredi 4 - Village de la sécurité routière dès 9h30 au REX

Jeudi 5 - Pause bien-être dès 10h au Foyer Alsacien sur inscription 03 60 12 31 44

Vendredi 6 - Workshop numérique - Studio Déclick&Moi 5 place du Bastion - 9h30

Samedi 7 - Matinée entre seniors et juniors dès 9h30 au REX

Musique

NOVEMBRE

Dimanche 5 - Concert des 'Royaume de Chœur' à 16H

DÉCEMBRE

Samedi 16 - Renan Luce

Mercredi 20 - Musique 'Le disco des oiseaux'

JANVIER

Samedi 27 - Thomas Fersen

MARS

Jeudi 14 - Linda Lemay

Vendredi 22 - Jean-Baptiste Guégan

AVRIL

Samedi 13 - Nuit incolore

MAI

Vendredi 17 - Vertumne

Prévention santé

OCTOBRE

Vendredi 20 - Mois sans tabac - Sensibilisation sur le marché avec « Espoir et vie sans addiction »

DÉCEMBRE

Vendredi 20 - Dry January - Sensibilisation sur le marché avec « Espoir et vie sans addiction »

FÉVRIER

Vendredi 2 - Dry January - Sensibilisation sur le marché avec « Espoir et vie sans addiction »

Octobre Rose

SEPTEMBRE

Samedi 30 - Soirée cinéma. Projection du film « De plus belle » d'Anne-Gaëlle Daval à 19 h.

OCTOBRE

Jusqu'au mardi 31 - Illumination de l'Hôtel de Ville

Samedi 7 et dimanche 8 - Rendez-vous des artisans - Foyer Alsacien - Tombola et buvette sur place

Dimanche 8 - Concert de la chorale «Les Roye de Chœur» au Théâtre de l'Avre à 16h - Vente de pâtisseries maison

Samedi 14 - Zumba spécial Octobre Rose avec DJ et buvette, au Rex à 20h

Dimanche 15 - Color Run au stade et parc André Coël - Départ à 10h30, échauffement à 10h, rdv 9h30. Tarif 5€ adulte, 3€ enfant jusqu'à 8 ans. Inscriptions au stade André Coël les mercredi, jeudi et vendredi de 18h à 19h30. Date limite d'inscription le 6 octobre

Samedi 28 - Soirée dansante avec DJ Enzo Evolution et Chlo instant photo, au Rex à partir de 20h. Buvette sur place



Sports

OCTOBRE

Vendredi 6 au dimanche 8 - Concours de tir 10 m, Club de Tir Royen - Stand Michel-Donda rue de Nesle

NOVEMBRE

Samedi 4 - Portes ouvertes au Billard Club Royen, de 10h à 17h, 1er étage Foyer Alsacien

Samedi 4 - Gala de Boxe avec le Full Kick Royen au Gymnase G. Vervoort

Samedi 25 et dimanche 26 - Concours de tir à l'arc avec la Cie d'Arc de Roye, gymnase H. Boucher

MAI

Mercredi 1er - Tournoi de basket au gymnase H. Boucher avec l'USR Basket-ball

Samedi 18 au lundi 20 - Mondial Cup, stade A. Coël avec l'US Roye-Noyon

**Retrouvez ci-dessous les dates des manifestations à venir.
Cet agenda* sera complété au fil des publications à suivre.**

Spectacles

NOVEMBRE

Vendredi 3 - Conte *La case à grandir*

DÉCEMBRE

Vendredi 1er - Conte *La légende de Tsolmon*

Samedi 2 - Humour *Baptiste Lecaplain*

JANVIER

Vendredi 19 - Mentalisme *Cérébro*

FÉVRIER

Vendredi 16 - Pièce de théâtre *Un dîner d'adieu*

Mercredi 28 - Théâtre sous casque *A l'envers à l'endroit*

AVRIL

Mardi 9 - Récit, danse *Ma part d'ombre*

Vendredi 26 - Récit et musique *1300 grammes*

MAI

Vendredi 24 - Ventriloque *Le cas Pucine*



Cérémonies

NOVEMBRE

Samedi 11 - Armistice du 11 novembre 1918

DÉCEMBRE

Mardi 5 - Journée hommage - Guerre d'Algérie

Vendredi 8 - Cérémonie de récompenses des lauréats Royens

Samedi 9 - Journée de la laïcité (LDH)

MARS

Mercredi 19 - Commémoration - Guerre d'Algérie

MAI

Mercredi 8 - Fête de la Victoire de 1945

Jeudi 9 au dimanche 12 - Anniversaire du jumelage

Jeudi 16 - Journée du bien-vivre ensemble en paix

Rendez-vous des aînés

OCTOBRE

Lundi 2 au vendredi 6 - Inscription Plaisir de fin d'année

Samedi 21 - Repas des aînés (sur inscription)

NOVEMBRE

Mardi 7 - Thé dansant dès 13h30 au Rex - Entrée 5 €

DÉCEMBRE

Mardi 5 - Thé dansant dès 13h30 au Rex - Entrée 5 €

Vendredi 14 et samedi 16 - Distribution du colis « Plaisir de Fin d'Année »

Festivités

OCTOBRE

Mardi 31 - Halloween

DÉCEMBRE

Vendredi 8 au samedi 9 - Téléthon

Samedi 9 - Salon du livre

Courant du mois - Magie de Noël

Avril

Dimanche 7 - Foire de la Quasimodo

Permanences élus

OCTOBRE

Samedi 14 - De 10h à 12h, en mairie

Samedi 28 - De 10h à 12h, en mairie

NOVEMBRE

Samedi 25 - De 10h à 12h, en mairie

DÉCEMBRE

Samedi 9 - De 10h à 12h, en mairie

Samedi 23 - De 10h à 12h, en mairie

Les détails de toutes vos manifestations sont aussi sur :



Application :



*Agenda sous réserve d'impératifs de dernière minute

CENTRE AQUATIQUE L'AROBASE

Retour en régie municipale pour l'Arobase. Les tarifs ont été revus à la baisse. Pour cette reprise, nous avons souhaité maintenir les activités ci-contre. Il s'agit d'une phase de test. A l'issue de celle-ci, nous étudierons l'opportunité de les compléter ou de les modifier.

BASSINS LUDIQUE ET SPORTIF

Horaires d'ouverture des bassins	Matin	Après-midi
Lundi	11h30 -13h15*	17h -19h30
Mardi	11h30 -13h30	17h -19h30
Mercredi	10h - 13h30	15h - 19h30
Jeudi	11h30 -13h15*	17h -19h30
Vendredi	11h30 -13h30	17h -19h30
Samedi	10h30 -14h	15h -17h30
Dimanche	9h - 13h	

* Fermeture du bassin ludique à 13h

Tarifs :

Adultes : 4,80 €

Enfants de moins de 14 ans, étudiants, RSA, PMR : 4 €

Enfants de moins de 3 ans : gratuit

Groupe (10 personnes mini + 1 accompagnant ASLH, IME) : 3,50 € / pers.

Abonnements :

Carte 10 entrées + 2 : 48 € (validité 6 mois)

Carte famille : 26 € (validité 6 mois)

Entrée adulte carte famille : 2,40 €

Entrée enfant (-14 ans) carte famille : 2,00 €

Pass aquatique (piscine) : 25 €/mois (engagement 6 mois, sans frais d'adhésion)

ESPACE BIEN-ÊTRE

Horaires d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi	-	17h -19h30
Mardi	-	17h -19h30
Mercredi	10h - 13h30	15h - 19h30
Jeudi	-	17h -19h30
Vendredi	-	17h -19h30
Samedi	10h30 -14h	15h -17h30
Dimanche	9h - 13h	

Tarifs :

Adultes : 13 €

Abonnements :

Carte 10 entrées + 2 : 130 € (validité 6 mois)

Pass zen (piscine + bien-être) : 35 €/mois (engagement 6 mois, sans frais d'adhésion)

AQUASPORTS

Aquagym	Heures
Lundi	12h15 - 13h
Lundi	18h30 - 19h15
Mercredi	12h15 - 13h
Vendredi	12h15 - 13h

Aquabike	Heures
Mardi	12h15 - 13h
Mardi	18h30 - 19h15
Mercredi	18h30 - 19h15

Circuit training	Heures
Jeudi	12h15 - 13h
Vendredi	18h30 - 19h15

Aquajogging	Heures
Mercredi	10h15 - 11h

Tarifs :

Aquagym, training, jogging : 12 € la séance

Aquabike : 13 € la séance

Abonnements engagement 6 mois, sans frais d'adhésion

Pass aquaforme (piscine + aquagym et/ou aquatraining) : 39,50 €/mois

Pass aquacycling (piscine + aquabike) : 42,50 €/mois

ACTIVITÉS

Bébés nageurs	Heures
Samedi	9h - 9h45
Tarif : 11 € la séance Carte 10 séances + 2 : 110 €	

Jardin aquatique	Heures
Samedi	9h45 - 10h30
Tarif : 11 € la séance Carte 10 séances + 2 : 110 €	

Aquaphobie	Heures	Tarif
Mercredi	15h30 - 16h15	Tarif : 11€ la séance

COURS DE NATATION

Enfants situation de handicap	Heures
Mercredi	12h30 - 13h
Samedi	15h30 - 16h
Tarif : Voir centre aquatique	

Ecole de natation municipale	Séance 45 mn Heure selon niveau
Mercredi	15h15 - 18h
Tarif : 220 € l'année / 182,60 € à partir du 2ème enfant	

Cours adultes	Heures
Mercredi	18h - 18h45
Samedi	16h30 - 17h15
Tarif : 110 € /12 séances ou 11€ la séance	

Cours enfants	Séance 45 mn Heure selon niveau
Mercredi	10h15 - 12h15
Samedi	11h15 - 13h15
Tarif : 95 € /12 séances ou 9,50 € la séance	

Pass Liberté Piscine + bien-être + aquagym/training / et aquacycling)

49,50 € / mois (engagement 6 mois, sans frais d'adhésion)





Mutuale, La Mutuelle Familiale vous présente **Mut'Village**, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de **ROYE**.

Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une **couverture santé** adaptée à vos besoins et à votre budget.



TOUS LES MERCREDIS
A PARTIR DU 04/10/23

Sur rendez-vous PERMANENCES



ROYE

Le matin au Centre Socio-Culturel
L'après-midi à la Mairie (1 semaine/ 2)



9h-12h30 et 13h30-17h

N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement !

+ Des agences *de proximité*

+ *Un reste à charge zéro* pour certains équipements (dentaire, optique, auditif)

+ Des permanences animées par un(e) conseiller(ère) dans votre commune

L'accès à la *téléconsultation*

4 raisons de choisir Mutuale

contrat responsable

- Pas d'exclusion d'âge
- Pas de questionnaire médical
- Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie
- Une assistance vie quotidienne

Renseignements et prise de rendez-vous :
Maximilien
☎ 07 85 17 49 66 ✉ agence.amiens@mutuale.fr

Découvrez notre offre Mut'Village sur www.mutuale.fr
et obtenez votre devis en 2 minutes

Mutuale, La Mutuelle Familiale est gérée par le Comité de la Mutuelle. Les services des affiliés sont assurés par le même code et immatriculés sous le numéro SIREN 775 341 987 - Siège social : 8, rue Coiffier - Parc A 10340 41300 La Chaussée Saint-Victor - Crédit Photo : iStock

365 JOURS POUR AGIR, 7 JOURS POUR LE DIRE

Soulignant le rôle des aînés dans la société, la **Semaine Bleue arrive à Roye. Il s'agira d'une première édition, mise en place selon la volonté municipale.**

Depuis plus de 70 ans, la semaine bleue, Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, valorise la place des aînés dans notre société. Grâce à ses actions, elle a permis de souligner les problématiques liées au vieillissement telles que la perte d'autonomie, la lutte contre l'isolement, l'importance des liens intergénérationnels.

Traditionnellement organisée en octobre, elle sera cette année, pour la première fois, relayée à l'échelle locale selon les vœux de la municipalité.

L'accent sera donné, du 2 au 7 octobre, sur les actions menées tant pour accompagner le vieillissement (adaptation de l'habitat, pause bien-être, etc.) que pour maintenir les liens sociaux (thé dansant, atelier numérique, etc.)

Parmi ces différentes manifestations, que vous découvrirez page 10, notons par exemple la tenue d'un village sécurité routière le 4 octobre. Durant une journée, les retraités pourront y vérifier et mettre à jour leurs connaissances du code de la route, participer à des quiz et de multiples activités.



OCTOBRE ROSE : À LA BIBLIOTHÈQUE AUSSI



Programme étoffé pour Octobre Rose cette année avec plusieurs rendez-vous variés entre concert, color run et soirée cinéma.

Octobre Rose s'invitera aussi à la bibliothèque municipale. **Plusieurs livres témoignages de femmes impactées par le cancer du sein sont en cours d'acquisition.** Vous pourrez les retrouver très prochainement.

Autre nouveauté à retrouver dès la mi-octobre, **le Rose Magazine qui s'adresse aux femmes touchées tout type de cancer.** Distribué deux fois par an, ses rubriques santé, société, psychologie, sexualité, témoignages, sport, beauté ou encore mode apportent à la fois une information de qualité et une parenthèse féminine.

L'association Rose-up, qui publie ce semestriel, informe (site internet, réseaux sociaux, etc.), accompagne (<https://www.rose-up.fr/mamaisonroseup/>) et défend les droits des femmes touchées par la maladie. Contact via leur site internet : www.rose-up.fr



UNE RENTREE SUR LE THEME DES SOLIDARITES

Après une année forte en émotions où les royens ont pu découvrir de nouvelles animations, cette rentrée marque la volonté des nouveaux élus de s'engager vers plus de solidarité en direction des habitants. Sous différentes déclinaisons, le travail mis en place depuis notre arrivée il y a un an commence à se concrétiser.

C'est le cas avec la mise en place pour la première fois à Roye d'une mutuelle communale. Il s'agit d'une complémentaire santé, en direction des habitants, dans un esprit de solidarité entre assurés. L'objectif de la municipalité est surtout de faciliter l'accès aux soins pour notre population à l'heure où 30% des Français renoncent à se couvrir pour des raisons financières. Rappelons que ce dispositif est ouvert à tous, sans aucune limite d'âge et de ressource.

C'est aussi le cas avec la Semaine bleue. Pour la première fois, nous avons décidé de mettre à l'honneur nos retraités et personnes âgées pour valoriser davantage leur place dans notre vie sociale. Ils représentent une part importante de notre population et il était grand temps de mettre en avant les sujets liés à l'âge et au vieillissement. Grâce au CCAS, nous avons déjà de multiples activités à leur proposer et nous continuerons tout au long de l'année. Cette semaine sera l'occasion d'entamer un travail complémentaire pour faire de Roye une ville où il fait bon vieillir.

Enfin, la solidarité c'est aussi participer à des campagnes de prévention et de sensibilisation contre des maladies qui touchent encore trop de personnes, par manque d'information ou de vigilance. La mobilisation ne passe donc pas seulement par l'éclairage d'une façade durant quelques semaines. Octobre Rose trouve son sens dans des rencontres, des actions culturelles, de l'information, de la convivialité et des animations. Rappelons-le, plus de 60 000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés chaque année et 90% d'entre eux peuvent être guéris s'ils sont détectés tôt. Alors n'hésitez pas à vous joindre à nous pour participer à cette grande cause nationale. Les fonds récoltés permettront de poursuivre le travail des structures spécialisées engagées tous les jours dans le dépistage du cancer et de faire avancer la recherche.

Merci à toutes et tous pour votre soutien et pour vos contributions qui nous permettront de faire grandir Roye.



Pour informer la population, nous disposons de 780 caractères espaces compris. Nous nous demandons toujours quelle(s) information(s) donner car les sujets sont Ô combien nombreux.

Moins d'heures de ménage dans les écoles : moins d'hygiène !

Dire au personnel : « Vous n'êtes pas à 20 euros près. » : moins de pouvoir

d'achat ! Idem à une commerçante (300€).

Désherbage : manque criant de personnel aux Services Techniques (bien vu par les ayatollahs de l'écologie).

Absence totale de pot de remerciements, pourtant traditionnels, aux musiciens après le feu d'artifice.

« MADAME LA MAJORITE », méprisante, continue à démontrer que la dictature perdure.

Programmation culturelle : oppositions pas associées ; pour participer, la maire répond qu'il faut rejoindre la majorité : Démocratie ???



Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous. Nous restons, comme toujours, à l'écoute des habitants, des associations et des commerçants et entreprises de notre commune malgré une rétention d'information de la majorité. <https://linktr.ee/royequirevit>

Quelles autorisations, pour quels travaux ? *

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

* sauf cas particuliers, en cas de doute merci de contacter le service urbanisme



LAURÉATS ROYENS

Vous êtes Royens, titulaire d'un diplôme obtenu au titre de l'année scolaire 2022 / 2023 ?

Inscrivez-vous pour participer à la cérémonie de récompenses des diplômés royens qui aura lieu le vendredi 8 décembre.

Fiche d'inscription à demander, puis à renvoyer à l'accueil de la mairie avant le vendredi 20 octobre 2023.

BAFA CITOYEN, LA FORMULE GAGNANTE

Dernière session de formation pour les jeunes royens engagés dans le Bafa citoyen.

Un diplôme et un avenir en prime... Le Bafa citoyen tient ses promesses !

Alors que les dix stagiaires de cette session 2023 terminent leur formation, les propositions sont déjà réalité. Trois d'entre eux ont déjà obtenu un contrat de travail alors même que leur brevet d'aptitude ne sera délivré qu'à l'issue du stage de perfectionnement qui se tiendra fin octobre.

Rappelons-nous que la session précédente avait elle-aussi permis aux jeunes diplômés de trouver du travail soit durant les vacances scolaires, soit durablement avec la signature d'un contrat à durée indéterminée.



Formule gagnante pour les jeunes qui, en échange d'heures d'animation, se voient totalement financer leur formation par la Ville de Roye.

Le chiffre : 5 820 €

La Municipalité consacre 582 € par jeune pour l'ensemble de la formation soit 5 820 € pour cette session 2023.

A ce montant, viennent bien entendu s'ajouter les frais annexes : mise à disposition de salle et de matériel, etc.

La ville est assurée, de son côté, de bénéficier à l'avenir de suffisamment d'animateurs pour ses activités d'été et l'accueil de loisir local.

ADRESSAGE : UNE AIDE AU CHANGEMENT

Des changements d'adresse sont récemment intervenus à Roye suite à la création de notre base d'adresse locale. Détails de la procédure à suivre pour les riverains impactés.

A chaque lieu sa référence unique. Voilà l'objectif de la Base d'Adresse Locale (BAL). Elle permet aux opérateurs téléphoniques de brancher la fibre optique dans les foyers, sans confusion possible entre deux adresses. Elle évitera aussi les erreurs d'adressage.

Certains ajustements ont été nécessaires pour y parvenir. Les riverains concernés bénéficient d'une assistance pour leurs démarches, sur simple demande.



1. UN SERVICE DÉDIÉ

Vous êtes concernés et vous vous posez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter pour un renseignement ou un rendez-vous :

adressage.roye@gmail.com

ou en vous adressant à l'accueil de la mairie.



2. UN ACCOMPAGNEMENT POUR CHAQUE FOYER CONCERNÉ

Lors de votre rendez-vous, nos services vous remettront un certificat d'adressage et une nouvelle plaque de numéro (si vous en avez changé).

Pour cela, n'oubliez pas de venir nous rencontrer muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



2. UNE AIDE INFORMATIQUE

Le changement en un clic pour tous les organismes, c'est à cette adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, deux adresses :

- **Déclick & Moi** - 5 place du Bastion - Tél. 03 60 63 01 22 - Sur Rdv
- **France Services** - Locaux de La Poste - Tél. 03 22 37 15 94

Rappel des changements

Nom :

☑ Bd de l'Est et rue Arthur Souverain ►► Bd Arthur Souverain

Nom + numérotation :

☑ Route de Paris ►► Route des Tilleuls

☑ Ruelle des Cordeliers ►► Impasse de Port Royal

☑ Rue Mermoz ►► Rue Saint-Exupéry (ne concerne qu'une partie de la rue)

Numérotation

☑ Rue de Nesle / ☑ Ruelle des Prés St Firmin / ☑ Rue de Goyencourt / ☑ Rue L. Hennepin

COLOR RUN

ROYE

Dimanche 15 octobre 2023
Parc et stade André Coël

Rendez-vous 9h30 - Echauffement 10h - Départ 10 h 30

Collection et impression: Services communication ville de Roye - 2023



Buvette et restauration sur place - Animations

Tarif adultes : 5 euros - Parcours 4,5 km

tarif enfants jusqu'à 8 ans : 3 € - Parcours 1,5 km

Renseignements complémentaires et inscriptions de 18h à 19h30 au stade A. Coël (Mercredi, jeudi et vendredi) - Tél. 06.08.35.69.00

Date limite inscription 6 octobre

Toutes les recettes sont reversées à l'association "Seinboliquement rose"

